

Réunion du conseil municipal du 24/08/2020

Personne absente : MYRIAM KERKENI excusée

Date de la convocation : 17/08/2020

Secrétaire de séance : Karole Martignat

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

Ancienne maison de Mr Nicollet :

Le Conseil a décidé que le bâtiment sera composé d'un logement et d'une salle communale au rez-de-chaussée côté église. Un rez-de-jardin pour le logement sera créé côté nord. Une commission se réunira lundi 31 août avec l'architecte pour l'agencement intérieur et extérieur.

Intersection route de Joyeux / route de Pérouges :

Un devis a été reçu pour réaliser un enrochement afin de tenir le talus.

La décision sera prise au prochain conseil.

Devis city-stade :

La main courante doit être refaite. Un devis de la société KAMPAN a été reçu pour un montant de 3 960 € HT. Devant ce prix exorbitant, le conseil va contacter d'autres fournisseurs de bois.

Devis jeu de boules :

Devis rondins composite : 1571,40 € TTC

Devis traverses paysagères : 558 € TTC

Le conseil valide l'achat des traverses paysagères.

Questions diverses :

Académie de la Dombes :

Nous verserons une subvention de 100 euros pour la publication du magazine.

Repas CCAS :

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle et pour des raisons de sécurité, le repas du CCAS n'aura pas lieu cette année. La Mairie offrira à chaque senior un petit présent qui sera à retirer en mairie ultérieurement.

Petit rappel aux nouveaux arrivants sur la commune du Montellier : les bacs poubelle pour les ordures ménagères sont à commander au **N° VERT 0 800 35 30 25**.

Prochaine réunion : 24 Septembre 20h30